



Responsable de secteur Patrimoine bâti - HDD / Laboratoire EVA - H/F

Référence : 26-1285

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

B

✓ Catégorie : B

✓ Cadre Emploi : Techniciens territoriaux

✓ Grade : Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

La Direction du Patrimoine a pour objectif de développer une culture commune de la gestion patrimoniale au sein de la collectivité, en intégrant les besoins des politiques publiques, les contraintes économiques et les enjeux environnementaux. Elle assure le montage et le suivi des opérations de construction, de réhabilitation et d'aménagement, ainsi que la maintenance préventive et curative des bâtiments départementaux.

Au sein de la Direction adjointe Patrimoine bâti, le secteur HDD intervient sur l'exploitation, l'entretien et le suivi des travaux du siège du Conseil départemental et du laboratoire EVA.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

LES ENJEUX DU POSTE : Sous l'autorité du chef de service, vous organisez et coordonnez, sur les plans technique, administratif et financier, l'exploitation du siège du Conseil départemental et du laboratoire EVA ainsi que la programmation et l'exécution des travaux. Vous assurez également la coordination d'une équipe chargée du suivi des travaux et de la maintenance.

Par votre expertise technique et vos capacités organisationnelles, vous garanteez la qualité, la sécurité et la pérennité des interventions réalisées sur le patrimoine bâti dont vous avez la responsabilité.

LES MISSIONS : Vous coordonnez, animez et organisez l'activité du secteur en lien avec votre hiérarchie. À ce titre, vous assurez le suivi quotidien de l'activité, la répartition de la charge de travail et la priorisation des interventions afin de garantir la continuité du service.

Vous assurez le suivi et le contrôle des travaux réalisés sur le siège du Conseil départemental et le laboratoire EVA. Vous veillez à la qualité des opérations engagées ainsi qu'à la sécurité et à la pérennité des ouvrages réalisés.

Vous participez à la définition des programmes d'investissement, contribuez à la planification des actions et assurez le suivi des diagnostics patrimoniaux. Vous élaborez les propositions budgétaires du secteur et planifiez l'exécution des travaux.

Vous coordonnez l'ensemble des acteurs impliqués dans les opérations de maintenance, de travaux et de construction. Vous réceptionnez les travaux et contrôlez les pièces relatives à l'exécution des chantiers.

Enfin, en l'absence du chef de service, vous participez au suivi des dossiers urgents et assurez la coordination avec les différents interlocuteurs internes et externes impliqués dans les opérations.

Profil recherché

PROFIL : Professionnel·le confirmé·e dans les domaines du bâtiment et de la gestion patrimoniale, vous disposez idéalement d'une formation de type IUT Génie civil, BTS Métiers du bâtiment ou conducteur de travaux ainsi que d'une expérience sur des fonctions similaires.

Vous maîtrisez les techniques d'organisation et de planification, les procédures réglementaires de votre domaine d'intervention ainsi que la conduite d'opérations de travaux. Vous possédez également des connaissances en marchés publics et en droit de la construction.

Vous savez organiser l'activité d'une équipe, répartir la charge de travail, hiérarchiser les priorités et communiquer avec des interlocuteurs variés.

Reconnu·e pour vos qualités relationnelles, vous faites preuve de rigueur, d'organisation, de réactivité, de disponibilité et êtes attentif·ve à la qualité du service rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE ET REMUNERATION :

Pour les fonctionnaires titulaires du cadre d'emplois des techniciens territoriaux :

La rémunération est composée :

- du traitement indiciaire brut correspondant au grade détenu ;
- d'une IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) de :
 - 548 EUR bruts mensuels pour les agents relevant du grade de technicien territorial ;
 - 683 EUR bruts mensuels pour les agents relevant du grade de technicien principal de 2ème classe ;
 - 749 EUR bruts mensuels pour les agents relevant des grades de technicien principal de 1ème classe.

Pour les candidats non titulaires de la fonction publique :

Le recrutement s'effectuera par voie contractuelle, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 1 an ou 3 ans renouvelable. La rémunération sera déterminée en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu. Une reprise de l'ancienneté professionnelle pourra être prise en compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- Un cadre de travail privilégié : des locaux idéalement situés à Toulouse, accessibles en métro (station Canal du Midi) et dotés d'un parking gratuit.
- Des services facilitant le quotidien : restaurant administratif, cafétéria et crèche réservée aux enfants des agents.
- Prime semestrielle de 815 EUR net (au prorata du temps de présence).
- Un équilibre vie professionnelle / vie personnelle : horaires flexibles, jusqu'à 48 jours de repos par an selon le cycle de travail choisi et possibilité de télétravail selon les fonctions exercées.
- Des avantages sociaux avantageux : participation à des contrats santé et prévoyance négociés à tarifs préférentiels.
- Un soutien à la mobilité : prise en charge de 75 % des abonnements aux transports en commun.
- Des prestations complémentaires : accès aux chèques-vacances sous conditions de ressources.

Rejoindre le Conseil départemental, c'est intégrer une collectivité engagée qui place la qualité de vie au travail et l'accompagnement de ses agents au cœur de ses priorités.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives, doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 08/10/2026 inclus.

Le jury de recrutement est actuellement programmé le à confirmer. Cette date est toutefois susceptible d'être modifiée.